

Province de Québec

14 juillet 2026

Séance ordinaire des membres du conseil de la municipalité de Saint-Valérien, tenue au bureau municipal, salle du conseil, lundi le 13 juillet 2026 à 19h30.

Sont présents: Mylène Vézina, Michel Michaud, Mario Yockell, Christian St-Pierre et David Chassé.

Tous conseillers formant quorum sous la présidence de Monsieur Christian Beaulieu maire. Est aussi présente Marie-Paule Cimon, directrice générale et greffière-trésorière.

Est absent : Gilles St-Pierre

18 personnes présentes dans la salle.

OUVERTURE DE LA SÉANCE

2026-142 Lecture de l'ordre du jour

Il est proposé par Michel Michaud, appuyé par David Chassé et résolu à l'unanimité que l'ordre du jour est accepté avec le divers ouvert.

2026-143 Lecture du procès-verbal de la séance ordinaire du 8 juin 2026

Il est proposé par Michel Michaud, appuyé par Mario Yockell et résolu à l'unanimité que le procès-verbal est accepté tel que lu.

CORRESPONDANCE CITOYENNE

2026-144 Demande de démolition – 126 6^e rang Ouest

Considérant que le Comité de sélection composé des membres du conseil municipal a analysé les critères établis à l'article 4.12 du règlement # 2023-357 sur la démolition d'immeubles;

Considérant que l'immeuble faisant l'objet de la demande de démolition est dans un état de délabrement tel qu'il est pratiquement impossible de le rénover et qu'il n'a aucune valeur patrimoniale;

Considérant que le demandeur prévoit une reconstruction sur le terrain;

Considérant qu'aucune personne ne s'est opposée à la démolition;

Il est proposé par Michel Michaud, appuyé par Christian St-Pierre et résolu à l'unanimité que le conseil municipal autorise la démolition de la résidence sise au 126, 6^e Rang Ouest d'ici au 31 décembre 2026.

2026-145 Demande d'affichage de sensibilisation vitesse/poussière – 5^e rang Ouest

Il est proposé par Mario Yockell, appuyé par Michel Michaud et résolu à l'unanimité d'autoriser l'achat de 2 pancartes de sensibilisation vitesse/poussière au montant de 186\$ chacune + tx, à être installées au 5^e Rang Est et Ouest.

Demande au conseil municipal – Guillaume Bazire

Les membres du conseil expriment leurs objectifs et leur motivation en tant qu'élu(e)s de la municipalité de Saint-Valérien.

FINANCES

2026-146 Accepter les comptes du mois de juin 2026

La liste des comptes du mois de juin est classée aux archives à la section *Ressources financières* sous le numéro **05-310** et fait partie intégrante du présent procès-verbal.

Il est proposé par Mylène Vézina, appuyé par Christian St-Pierre et résolu à l'unanimité que le conseil municipal accepte les comptes du mois de juin au montant de 209,112.31\$ incluant Canac 1,569.55\$, Matrec 5,075.89\$, Ville de Rimouski 6,567.73\$ et en autorise le paiement.

2026-147 Annulation solde irrécouvrable – 126 6^e rang Ouest

Il est proposé par Michel Michaud, appuyé par Christian St-Pierre et résolu à l'unanimité d'annuler le solde résiduel relatif à la propriété du 126, 6^e Rang Ouest au montant de 8,713.57\$, suite à la vente de celle-ci au montant de 6,500\$.

2026-148 Appel d'offre sur invitation – Rénovation de l'édifice municipal

4 fournisseurs ont été invités et une seule soumission a été reçue : Construction Bouillon & Fils inc, au montant de 157,244.67\$ taxes incluses.

Considérant que le montant de la soumission est supérieur au seuil permis pour les appels d'offres sur invitation;

Il est proposé par Mylène Vézina, appuyé par Michel Michaud et résolu à l'unanimité que le conseil municipal est dans l'obligation de refuser la soumission reçue.

PROJETS ET ADOPTION DE RÈGLEMENTS :

Avis de motion et dépôt – Projet de règlement 2026-380 modifiant le règlement 2024-365 relatif aux règles de régie interne

Christian St-Pierre donne un avis de motion de la présentation pour adoption du règlement 2026-380 modifiant le règlement 2024-365 relatif aux règles de régie interne et dépose le projet de règlement.

VOIRIE, SERVICES ET URBANISME

Dépôt – Liste des personnes engagées

Le document est déposé par Marie-Paule Cimon, directrice générale, et classé aux archives à la section *Ressources humaines* sous le numéro **02-130**.

2026-149 Embauche – Opérateur de machinerie

Considérant que le comité de sélection recommande l'embauche de Matthew Chapman afin de prévoir une relève nécessaire à la continuité des opérations de voirie;

Il est proposé par Mylène Vézina, appuyé par Mario Yockell et résolu à l'unanimité d'engager Matthew Chapman au poste d'opérateur de machinerie et mécanicien et d'autoriser Mme Marie-Paule Cimon, directrice générale, à signer le contrat de travail relatif à ce poste. La période de probation se terminera le 31 décembre 2026.

2026-150 Soumission et autorisation de travaux – Vidange Étang #1 et affectation

Il est proposé par Christian St-Pierre, appuyé par Michel Michaud et résolu à l'unanimité que le conseil municipal accepte la soumission de Ferme Donald Vachon & Fils inc. pour un montant pouvant varier entre 50,000\$ et 61,000\$ dépendamment de la quantité de boues pompées et de la distance à parcourir pour l'épandage, et celle de JMP consultants pour la valorisation des biosolides au montant de 5,785\$, plus taxes, et d'affecter à cette dépense un montant de

24,838.90\$ de la réserve égout et la balance des coûts de l'excédent accumulé non affecté.

2026-151 Étude environnementale – Eau souterraine salinisée et affectation

Il est proposé par Michel Michaud, appuyé par Mario Yockell et résolu à l'unanimité d'autoriser les mandats nécessaires pour des analyses de sol et d'affecter un montant de 10,000\$ de l'excédent accumulé non affecté à ces dépenses.

SÉCURITÉ CIVILE

2026-152 Autorisation d'achat – Médailles de licences pour chien

Il est proposé par Mylène Vézina, appuyé par Christian St-Pierre et résolu à l'unanimité d'autoriser l'achat de 100 médailles de chien chez les Médailles Lanaudière au montant de 270.19\$ taxes incluses.

MRC – Déclaration de compétence en matière de caserne de pompiers

CORRESPONDANCE GÉNÉRALE



2026-153 Appui – Manifeste pour un Québec sans pauvreté

ATTENDU QUE la pauvreté et l'exclusion sociale touchent de nombreuses personnes et familles au Québec, y compris sur le territoire de la municipalité de Saint-Valérien;

ATTENDU QUE toute personne devrait pouvoir vivre dans la dignité et avoir accès aux conditions essentielles permettant de participer pleinement à la vie collective;

ATTENDU QUE le [Manifeste pour un Québec sans pauvreté](#) propose des mesures structurantes visant à améliorer le revenu et à réduire le fardeau financier des personnes en situation de pauvreté;

ATTENDU QUE les municipalités ont un rôle important à jouer dans la promotion de l'inclusion sociale, de l'équité et du mieux-être de leurs citoyennes et citoyens;

ATTENDU QUE les municipalités se trouvent confrontées à plusieurs crises sociales (abordabilité du logement, insécurité alimentaire, justice climatique, etc.) face auxquelles elles n'ont pas les pleins pouvoirs et l'ensemble des ressources pour y répondre;

ATTENDU QUE l'administration municipale de Saint-Valérien est sensible au vécu de ses citoyennes et citoyens qui vivent les conséquences de la pauvreté;

ATTENDU QUE l'adhésion au Manifeste constitue un geste concret de soutien aux efforts visant l'élimination de la pauvreté au Québec;

Il est proposé par Mylène Vézina, appuyé par Mario Yockell et résolu à l'unanimité :

QUE le conseil municipal de Saint-Valérien adhère au *Manifeste pour un Québec sans pauvreté*;

QUE le conseil municipal reconnaît l'importance de mettre en œuvre des actions favorisant la réduction de la pauvreté et de l'exclusion sociale sur son territoire;

QUE copie de la présente résolution soit transmise au Collectif pour un Québec sans pauvreté.

Adopté avec dispense de lecture.

DIVERS

2026-154 Rémunération additionnelle

Il est proposé par Mylène Vézina, appuyé par David Chassé et résolu à l'unanimité d'autoriser un paiement de 20\$ à Mario Yockell pour une présence au Comité consultatif en urbanisme.

PÉRIODE DE QUESTIONS

La levée de la séance est proposée à 21h00 par Michel Michaud et acceptée à l'unanimité.

Marie-Paule Cimon, dir. gén.

Christian Beaulieu, maire

Je, Christian Beaulieu, maire de la Municipalité de Saint-Valérien, approuve les résolutions votées lors de la séance ordinaire du 13 juillet 2026, tenue à la salle du conseil, 181, route Centrale, à 19h30.

En signant ce document, cela équivaut à la signature de chaque résolution votée lors de cette séance, exception faite de la/ou des résolutions suivantes : _____.

Christian Beaulieu, maire

Date